

ANNEXE II

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR ANIMATION ET GESTION TOURISTIQUES LOCALES



RATTACHEMENT DES DIFFÉRENTES ACADEMIES AUX CENTRES INTER-ACADEMIQUES DE CORRECTION ET DE DELIBERATIONS DES JURYS

Académies autonomes	Académies pilotes	Académies rattachées
BORDEAUX GRENOBLE MONTPELLIER NANTES POITIERS TOULOUSE	DIJON	BESANÇON NANCY – METZ STRASBOURG
	LYON	CLERMONT-FERRAND LIMOGES
	RENNES	CAEN
	LILLE	AMIENS REIMS
	NICE	AIX - MARSEILLE CORSE
	SIEC	GUADELOUPE MARTINIQUE GUYANE ORLÉANS - TOURS ROUEN LA RÉUNION POLYNÉSIE

ANNEXE III

**BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR
ANIMATION ET GESTION TOURISTIQUES LOCALES****EPREUVE E2 : COMMUNICATION EN LANGUE VIVANTE ETRANGERE
PRECISIONS CONCERNANT L'EVALUATION**

L'intitulé de ce BTS : "Animation et gestion touristiques locales" ne doit pas conduire à une réduction des contextes de pratique de la langue à des thèmes et sujets locaux : la région, sa spécificité, ses traditions..., et aux sites du patrimoine local de l'étudiant. Il s'agirait là d'un appauvrissement culturel qui aurait pour conséquence la réduction de la langue étrangère à un code de communication déconnecté de toute culture. Il est ici utile de rappeler que toute communication efficace s'appuie sur une **bonne connaissance des interlocuteurs étrangers et de leur pays d'origine**.

Le texte général (objectifs et contenus) est d'ailleurs clair à ce sujet: *"on s'appliquera à développer la connaissance du mode de vie, des habitudes, des pratiques commerciales, de la culture sociale du peuple dont on étudie la langue"* et encourage les enseignants à élargir à toutes les destinations en relation avec la langue vivante enseignée.

L'EVALUATION : DOCUMENTS ET MODALITES

Les compétences à vérifier sont

- La compréhension de l'oral ;
- L'expression orale ;
- La capacité à analyser et à synthétiser des informations.

1. Le dossier support de l'évaluation

Il pourra être composé de la façon suivante :

A. Un seul document sonore, vidéo, iconographique ou textuel

Si, comme le texte le permet, le support est unique et non enregistré il sera alors plus difficile de tester l'esprit de synthèse d'un candidat. Dans le cas où le document est iconographique, on privilégiera les documents accompagnés de textes élaborés dans lequel le candidat pourra puiser des idées, du lexique, des structures. D'autre part, l'évaluation de la compréhension de l'oral ne pourra se faire qu'en situation d'interaction ce qui en limitera la fiabilité. Cette évaluation devra obéir à des critères particuliers. On se reportera à des outils existants comme par exemple le Cadre Européen Commun de Référence pour en dresser une liste.

B. Un ensemble de documents dont certains pourront exposer un problème que le candidat devra résoudre (montage simple d'un projet de circuit, d'un programme ou d'une manifestation, ou critique de projets fournis), mais, dans ce cas, la consigne devra être claire.

Il pourra par exemple être composé de documents choisis dans la liste suivante (non exhaustive) :

1. d'un enregistrement audio ou vidéo sur un site ou une destination en relation avec la langue vivante enseignée ; enregistrement ne dépassant pas 2 minutes dans le cas d'un enregistrement audio et 4 minutes dans le cas d'un enregistrement vidéo ;
2. d'un texte : court article de presse récent (300 mots maximum) relatif au tourisme ;
3. d'une publicité de produits touristiques ;
4. d'un dépliant pour des voyages, produits, services ; d'une brochure touristique sur une ville, une région, un pays de la langue vivante enseignée... ; du descriptif d'un circuit touristique ou d'une manifestation à critiquer

On pourra éventuellement utiliser des documents tremplins en français, leur but étant alors de déclencher l'expression en langue étrangère.

On limitera le nombre des documents à trois ou quatre d'une longueur raisonnable afin que le candidat ait le temps de les analyser et d'en faire la synthèse.

2. Le déroulement de l'épreuve

A. Cas où le dossier ne comporte pas de document enregistré

a) Le candidat présente le dossier et/ou le problème qui lui a été soumis lors de la préparation. Il fait la synthèse des documents, expose la situation, fait part de son analyse (10 minutes).

b) L'entretien permet à l'examineur :

1. de vérifier la compréhension des documents en demandant des précisions sur tel ou tel point,
2. de solliciter le candidat pour qu'il développe tel ou tel point de sa présentation,
3. d'interroger le candidat sur son stage, son projet professionnel.

NB. Présentation et entretien ne sont pas nécessairement séparés.

B. Cas où un des documents est enregistré (sonore ou vidéo)

a) Deux écoutes du document (10 minutes environ). Après avoir donné au candidat le titre de l'enregistrement afin qu'il puisse orienter efficacement son écoute, on procèdera à deux écoutes ou visionnages séparés d'une pause d'une minute au cours desquelles le candidat est autorisé à prendre des notes et à la fin desquelles il dispose de trois ou quatre minutes pour rassembler ses idées.

b) le candidat rend compte du document en langue étrangère (5 minutes environ),

c) le candidat présente le dossier et/ou le problème qui lui a été soumis lors de la préparation. Il fait la synthèse des documents, expose la situation, fait part de son analyse (10 minutes),

d) l'entretien permet à l'examineur :

1. de vérifier la compréhension en demandant des précisions sur tel ou tel point,
2. de solliciter le candidat pour qu'il développe tel ou tel point de sa présentation, qu'il mette en relief les activités et curiosités de la ville, de la région, du pays auxquels le dossier fait référence,
3. d'interroger le candidat sur son stage, son projet professionnel.

NB. Présentation et entretien ne sont pas nécessairement séparés.

3. La préparation

Lors de la préparation le candidat dispose :

1. de l'ensemble des documents,
2. de la consigne (angle d'étude, similitude, comparaison entre les divers documents, problème à identifier ou à résoudre, critique de propositions faites ...).

Dans le cas où l'un des documents est enregistré (audio ou vidéo), il l'écoute ou le visionne en début de préparation dans le cas d'une écoute collective ou, en fin de préparation, devant la commission, dans le cas d'une écoute individuelle. Dans un cas comme dans l'autre, la durée de la préparation est de vingt minutes plus dix minutes réservées à l'écoute ou au visionnage collectif ou individuel.

4. Le rôle de l'examineur

- Il conduira cet entretien avec une attitude bienveillante : il questionnera discrètement, relancera la discussion si le besoin s'en fait sentir.
- Il évitera le questionnement abusif et systématique portant sur des sujets trop techniques ainsi que l'élargissement à des sujets trop vagues ou imprécis.
- Il ne demandera pas de traduction de tout ou partie d'un document. La non compréhension d'un terme ou d'une phrase ne devra pas pénaliser le candidat.
- Il n'hésitera pas à bonifier les candidats qui prennent des risques et/ou font preuve d'initiative.

ANNEXE IV

**BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR ANIMATION ET GESTION
TOURISTIQUES LOCALES**



DOCUMENTS A UTILISER POUR L'EXAMEN :

1. Livret scolaire (recto – verso)
2. Tableau chronologique des actions professionnelles et projets touristiques (**à reproduire au format A3**)
3. Fiche descriptive d'action professionnelle touristique (**à reproduire au format A4 recto**)
4. Fiche descriptive de projet (**à reproduire au format A4 recto**)
5. Certificat de stage
6. Fiche d'évaluation de l'épreuve E6 à mettre à disposition de chaque membre de la commission d'interrogation. Ce document sera conservé par les services pour répondre aux éventuelles demandes des candidats.
7. Fiche d'évaluation de l'épreuve facultative de Patrimoine culturel et touristique régional

EXAMEN B.T.S. ANIMATION ET GESTION TOURISTIQUES LOCALES	ANNÉE DE L'EXAMEN	NOM (lettres capitales) :		Prénom :	ÉTABLISSEMENT (cachet) :
		Date de naissance :	LANGUE VIVANTE A		

CLASSE DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE				MATIÈRES ENSEIGNÉES dans l'ordre où elles figurent sur le tableau hebdomadaire	CLASSE DE STS 2 ^{ème} année				APPRÉCIATIONS
1 ^{er} trim ou sem	2 ^e trim ou sem	3 ^e trim	Moyenne Année		1 ^{er} trim ou sem	2 ^e trim ou sem	3 ^e trim	Moyenne Année	
				1. Culture générale et expression					
				2. Communication en langue vivante étrangère A					
				3. Communication en langue vivante étrangère - Anglais					
				4. Analyse du patrimoine					
				5. Analyse spatiale appliquée au tourisme					
				6. Economie et droit					
				7. Mercatique – gestion appliquées aux organisations du tourisme					
				8. Techniques touristiques					
				9. Action professionnelle touristique					
				Enseignements facultatifs					
				10. Langue vivante étrangère					
				11. Patrimoine culturel et touristique régional					

AVIS DU CONSEIL DE CLASSE ET OBSERVATIONS ÉVENTUELLES	COTATION DE LA CLASSE				RÉSULTATS DE LA SECTION LES 3 DERNIÈRES ANNÉES				Date et signature du candidat et remarques éventuelles
	Répartition des avis en %			Effectif total de la classe	Années	Présentés	Reçus	%	
Très favorable, Favorable ou Doit faire ses preuves	Très Favorable	Favorable	Doit faire ses preuves						

Matières enseignées en 2 ^{ème} année (chacune doit faire l'objet d'une note)	1	2	3	4	5	6	7	8	9
	Culture générale et expression	Communication en langue vivante étrangère A	Communication en langue vivante étrangère - Anglais	Analyse du patrimoine	Analyse spatiale appliquée au tourisme	Economie et droit	Mercatique – gestion appliquées aux organisations du tourisme	Techniques touristiques	Action professionnelle touristique
20									
18									
16									
14									
12									
10									
08									
06									
04									
02									
00									

Visa du Président

Profil de la classe en noir

Profil du candidat en rouge

} correspondant à la moyenne des notes des matières enseignées en 2^{ème} année.
(les points doivent être marqués sur la ligne verticale de la matière).

Tableau récapitulatif des projets et actions professionnelles touristiques

Académie de

BTS ANIMATION ET GESTION TOURISTIQUES LOCALES

TABLEAU CHRONOLOGIQUE DES PROJETS ET ACTIONS PROFESSIONNELLES TOURISTIQUES

Nom et prénoms du candidat :

/// Session : 20.... //

Type d'organismes	20..				20..												20..			
	SEP	OCT	NOV	DEC	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUN	JUL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC	JAN	FEV	MAR	AVR

Les actions professionnelles, les projets et les stages sont représentés par un trait noir surmonté respectivement de l'indication An, Pn ou Sn (ex. A3 pour la troisième action ; P1 pour le premier projet ; S2 pour le seconde période de stage).

B.T.S. ANIMATION ET GESTION TOURISTIQUES LOCALES
FICHE DESCRIPTIVE D'ACTION PROFESSIONNELLE TOURISTIQUE

N°:
(n° en lien avec le tableau récapitulatif)

Intitulé :
Nom et contact de l'organisme, entreprise partenaire :

Date de l'action du .../.../..... au .../.../.....

Nom des acteurs impliqués dans l'action professionnelle :

Étudiants	Professionnels

Objectif initial à atteindre :

Méthodologie envisagée :

Problèmes et contraintes :

Contribution personnelle (si travail en équipe) :

Compétences et savoir-faire mis en œuvre :

Résultat(s) obtenu(s) :

Bilan personnel : (Enseignements retenus et qualités acquises ou développées)

B.T.S. ANIMATION ET GESTION TOURISTIQUES LOCALES

FICHE DESCRIPTIVE DE PROJET

N°:
(n° en lien avec le tableau récapitulatif)

Intitulé :
Nom et contact de l'organisme ou des organismes, entreprise commanditaire :

Date de l'action du .../.../..... au .../.../.....

Nom des acteurs impliqués dans le projet :

Étudiants	Professionnels

Intitulé et descriptif du projet :

Contexte :

Démarche et analyse :

Bilan personnel : (Enseignements retenus et qualités acquises ou développées)

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR - SESSION 2009

Spécialité : ANIMATION ET GESTION TOURISTIQUES LOCALES

CERTIFICAT DE STAGE

Coordonnées du (de la) candidat(e) :

NOM :

Prénoms :

Date et lieu de naissance :

Renseignements sur le (la) stagiaire à compléter par l'employeur :

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE :

TUTEUR : M / Mme / Mlle :

Prénoms :

Stage effectué du :

au

Soit un total de : semaines

ACTIVITÉS DE L'ENTREPRISE :

FONCTIONS OCCUPÉES PAR LE (LA) STAGIAIRE :

PRATIQUE DE L'ACCOMPAGNEMENT OU DU GUIDAGE..... oui ☐ non ☐

PRATIQUE DE L'ORGANISATION D'ÉVÉNEMENT..... oui ☐ non ☐

PRATIQUE DE LA GESTION D'INFORMATION TOURISTIQUE oui ☐ non ☐

LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE PRATiquÉE DANS LE CADRE DE CES ACTIVITÉS :

PRATIQUE DE LA GESTION DE PROJET oui ☐ non ☐

Cachet de l'entreprise :

Fait à : le :

Nom et qualité du signataire de l'entreprise :

Signature :

**BTS ANIMATION ET GESTION TOURISTIQUES LOCALES
SESSION 200-
FICHE D'EVALUATION EPREUVE E6
CONDUITE ET PRÉSENTATION DE PROJETS ET D' ACTIONS
TOURISTIQUES**

N° DE MATRICULE DU CANDIDAT :

NOM/PRÉNOM DU CANDIDAT :

CONFORMITÉ DU STAGE AUX EXIGENCES DU RÉFÉRENTIEL ☐ oui ☐ non

NOTE

/20

APPRÉCIATION GLOBALE SUR LE CANDIDAT

SIGNATURE DES EXAMINATEURS

DATE : / /

ANNEXE V

**BTS ANIMATION ET GESTION TOURISTIQUES LOCALES
SESSION 2009**

**FICHE D'EVALUATION EPREUVE FACULTATIVE EF 1
PRÉSENTATION DU PATRIMOINE CULTUREL ET TOURISTIQUE REGIONAL**

N°DE MATRICULE DU CANDIDAT :

NOM/PRÉNOM DU CANDIDAT :

REGION :

NOTE/20 :

APPRÉCIATION GLOBALE SUR LE CANDIDAT

SIGNATURE DES EXAMINATEURS

DATE : / /